



ÉCOLE DE CIRQUE DE QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL

2018

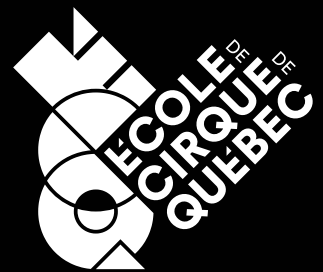
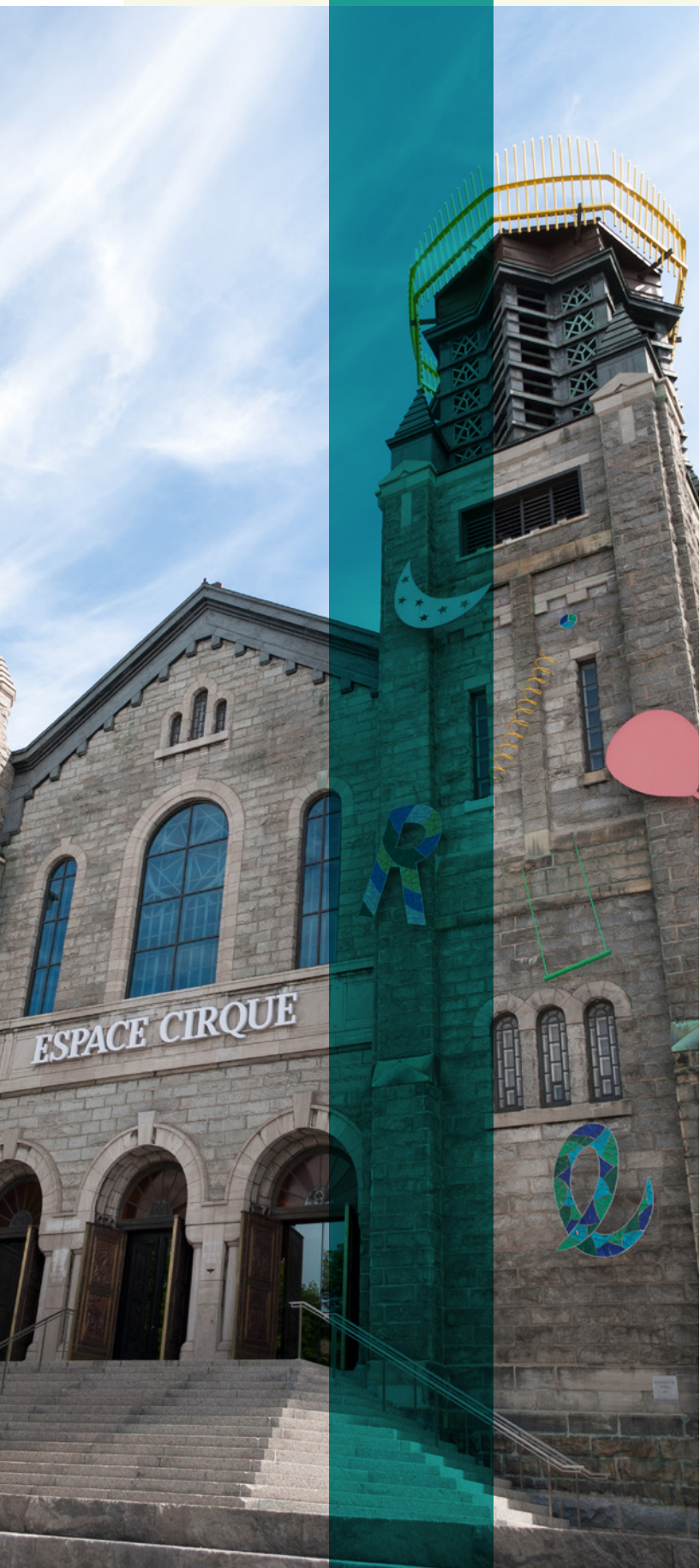


Table des matières

Mission	3	Soutien aux artistes professionnels	10
Vision	3	Activités de soutien à l'insertion professionnelle des finissants	
Valeurs	3	Un secteur récréatif dynamique	11
Conseil d'administration	4	Statistiques de fréquentation	
Fondation de l'École de cirque de Québec	5	Stabilisation de la clientèle et rayonnement	
Équipe de direction	6	L'École de cirque de Québec, porteuse des droits des enfants	
Une structure organisationnelle efficiente	6	Le programme régulier	
Collaborateurs	7	Camps d'été	
Associations	7	Ateliers « Allons au cirque »	
Partenaires	7	Programme d'intervention auprès des jeunes en difficulté	
Publics	7	Des activités bien ancrées dans leur milieu	
Privés	7	Activités de production-diffusion	13
Rapport du directeur général	8	Festival « Jours de cirque »	
Mise en vigueur de la nouvelle politique salariale	8	Cabaret de Noël	
Projet d'acquisition du presbytère Saint-Esprit	8	Collecte de fonds	15
Des sources de financement diversifiées	8	Bal masqué	
Un achalandage important	8	Bilan financier au 31 décembre 2018	17
Une formation professionnelle de calibre international	9	ANNEXE 1	
Statistiques de fréquentation du secteur de la formation professionnelle		Programmes offerts en formation professionnelle	33
Promotion 2018		ANNEXE 2	
Rayonnement hors Québec		Secteur récréatif	34
Obtention d'un premier soutien financier du MCC à titre d'école supérieure de formation en art		Ateliers « Allons au cirque »	
Nouveau programme		Projet porté par l'École de cirque	
		En collaboration avec le milieu	





Mission

L'École de cirque de Québec a pour mission de promouvoir les arts du cirque, de stimuler l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes à l'échelle internationale et de soutenir les artistes professionnels. Elle offre des activités de formation professionnelle et récréative, produit et diffuse des événements circassiens grand public et est un acteur social important dans sa communauté.

L'ÉCQ est un organisme à but non lucratif à vocation artistique, éducative et communautaire.

Vision

L'École de cirque de Québec se veut un lieu de formation de calibre international ouvert à une diversité de clientèles et proposant une variété d'approches qui participent à son caractère distinctif. Elle encourage la recherche, la création et l'implication dans son milieu.

Installée dans l'ancienne église Saint-Esprit, l'École offre un espace d'apprentissage unique en son genre.

Valeurs

RESPECT

Le respect des besoins, des opinions et des attentes des usagers, des employés, des bénévoles et des partenaires guide nos actions et nos décisions.

OUVERTURE

S'adapter aux circonstances et à un environnement en constante évolution, être toujours disposé à apprendre, et ce, tout en respectant la culture organisationnelle de l'ÉCQ.

RIGUEUR

La rigueur est le gage de la qualité du travail effectué et de l'amélioration constante des services offerts tout en contribuant à l'image de marque de l'ÉCQ.

Conseil d'administration

Président

Jocelyn Tremblay

conseiller technique au SCFPQ

Vice-présidente

Jessika Munger

*coordonnatrice à la programmation
et aux communications,
Société du Domaine Maizerets*

Trésorier

Marcel Dallaire

*gestionnaire et consultant, projets
artistiques et événementiels*

Secrétaire

Roger Poulin

président, Gestion La Tourelle inc.

Administrateurs

Martin Genois

directeur général, Baie de Beauport

Sylvie Lemieux, MBA

ASC – administratrice de sociétés

Louis Martel

*directeur général
Centre d'expertise en analyse
environnementale du Québec*

Daniel Piché

*directeur, Direction du bureau de
projet et de coordination, Centre de
services partagés du Québec*

Fabien Ribaut

professeur à la retraite

Mot du président de l'École de cirque

C'est avec plaisir et fierté que je préside depuis maintenant 15 ans cette belle organisation qu'est l'École de cirque de Québec.

La mission et les valeurs de l'organisation ont toujours été au cœur des décisions prises par le conseil d'administration et l'équipe de direction, dans le respect des employés qui ont contribué et continuent de contribuer au succès de l'École.

L'amélioration continue de nos programmes d'enseignement et de formation ainsi que des autres services offerts est aussi au premier plan de nos préoccupations. On mentionne souvent que « l'on n'est pas jugé sur ce que l'on dit, mais bien sur les gestes que l'on pose ». Cette maxime prend tout son sens lorsque l'on regarde derrière soi et que l'on constate l'évolution de cette école depuis sa fondation en 1995. J'ai connu l'École à ses débuts, et elle n'a jamais cessé d'évoluer depuis.

Je tiens à souligner l'importance de notre projet d'agrandissement qui s'avèrera un levier essentiel pour assurer la continuité du développement de l'École de cirque de Québec. Merci aux différents partenaires de la CEDEC qui, en décembre 2018, se sont montrés très réceptifs lors de nos démarches pour faire l'acquisition de l'ancien presbytère Saint-Esprit.

Le conseil d'administration et la direction redoubleront aussi d'efforts afin de réduire l'écart important entre le soutien financier public accordé à l'École de cirque de Québec, seule école publique supérieure en arts du cirque au Québec, et celui accordé à l'École nationale de cirque (école privée). Il en va de la reconnaissance de l'École de cirque de Québec à sa juste valeur.

Enfin, je tiens à remercier notre clientèle pour sa fidélité ainsi que nos partenaires des milieux financier et politique pour leur appui.

Jocelyn Tremblay

*Président du conseil d'administration
École de cirque de Québec*



**Le projet
d'agrandissement**
UN LEVIER ESSENTIEL

Fondation de l'École de cirque de Québec

Mission de la Fondation

La Fondation participe au développement de la mission sociale de l'ÉCQ et vient en aide aux étudiants en formation professionnelle par l'attribution de bourses. Elle contribue au maintien et à l'amélioration des infrastructures de l'École de cirque de Québec par des collectes de fonds.

Membres du conseil d'administration de la Fondation

Président

Roger Poulin
président - Gestion La Tourelle Inc.

Vice-président

Guy Tremblay
directeur principal - Ventes Québec - Vidéotron Affaires et fibre noire

Trésorier

Marc Côté
comptable agréé, associé RCGT

Secrétaire

Marie-Noëlle Laprise
directrice artistique et designer graphique

Administrateurs/trices

Daniel Boivin
conseiller en sécurité financière chez Sunlife

Félix B. Lebeau
avocat chez KSA Avocats Québec

Marie-Claude Dussault
chargée de projets

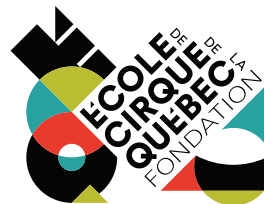
Patrick Vallerand
conseiller-expert - Stratégia conseil

Mot du président de la Fondation

Bien que créée en 2010, la Fondation de l'École de cirque de Québec s'est vraiment remise en marche en 2018. Un nouveau conseil d'administration a été formé et la structure de la Fondation a été entièrement revue. Dès l'an prochain, des activités de collectes de fonds seront organisées afin de permettre à l'École de cirque de poursuivre sa mission et de redonner à la communauté. La première activité de la Fondation aura lieu dans le cadre de Bordeaux fête le vin à l'été 2019. Vous serez aussi invités à participer à la 4^e édition du Bal masqué dont tous les profits iront à la Fondation. Nous espérons que vous serez nombreux à appuyer nos efforts et à donner généreusement.

Merci !

Roger Poulin
*Président
Fondation de l'École
de cirque de Québec*



Équipe de direction



Yves Neveu

Directeur général

Yves Neveu assure la direction générale de l'ÉCQ depuis 2004. Il est membre du conseil d'administration de la Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles et a été président de En Piste, regroupement

national des arts du cirque, de 2003 à 2006.

Riche d'une grande expertise dans la pratique et l'enseignement des arts de la scène, il a été tour à tour directeur artistique en tournée et directeur du studio de création pour le Cirque du Soleil, responsable du centre de perfectionnement du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne (France), consultant pour l'organisme En piste et adjoint à la direction des études de l'École de théâtre du Cégep de Saint-Hyacinthe.

Une structure organisationnelle efficiente

La structure organisationnelle est constituée de quatre grands secteurs : le secteur de la formation, le secteur récréatif, le volet production et les services administratifs (accueil, immeuble, conciergerie, comptabilité, communications).

L'ÉCQ compte 33 employés permanents, dont 3 cadres et 160 contractuels (formateurs, instructeurs).

Outre le personnel rémunéré, l'ÉCQ compte sur l'appui de 132 bénévoles qui, en 2018, ont offert 1 289 heures de leur temps.

Croissance Travail, organisme partenaire en réinsertion sociale, assure la présence de 7 bénéficiaires et d'une responsable quatre jours par semaine pour aider aux travaux d'entretien.



Tim Roberts

Directeur du secteur de la formation professionnelle

Tim Roberts a joint l'équipe de l'École de cirque en 2016. Directeur de la formation supérieure au National Centre for Circus Arts à Londres de 2000 à 2016, il a aussi été

président de la Fédération Européenne des Écoles de cirque professionnelles de 2008 à 2014 (vice-président de 2014 à 2016) et coordonnateur de la formation continue au Centre National des Arts du cirque en France de 1993 à 2000.

En 2012, il recevait le prestigieux prix « Higher Education National Learning and Teaching Fellow » émis par le secteur de la formation supérieure en Grande-Bretagne en reconnaissance de ses contributions innovatrices à la formation supérieure.

Tim Roberts est membre du conseil d'administration de l'association En Piste, regroupement national des arts du cirque.

Son expérience sur le plan international est un atout majeur pour l'École.



Nancy Lessard

Directrice du secteur récréatif

Détentrice d'un diplôme d'études collégiales en éducation spécialisée, Nancy Lessard a été directrice et propriétaire d'une garderie pendant 18 ans. Pendant plusieurs années, elle a

pratiqué les arts du cirque dans ses loisirs, ce qui lui a permis d'acquérir les notions de base des différentes disciplines. Tour à tour animatrice de cirque, coordonnatrice et directrice du programme récréatif, elle œuvre à l'École de cirque depuis 19 ans. Sa passion, jumelée à son intérêt pour les enfants et les clientèles ayant des besoins particuliers, l'amène à s'impliquer dans divers projets à caractère social et éducatif.



Collaborateurs

- ▶ Croissance Travail (personnel)
- ▶ École Quatre-Saisons
- ▶ École la Grande Hermine
- ▶ École Saint-Fidèle
- ▶ École Anne-Hébert

Mixité
DES CLIENTÈLES

Diversité
DES INTERVENTIONS

Associations

L'École de cirque de Québec est membre de...

- ▶ En Piste, regroupement national des arts du cirque
- ▶ Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles (FEDEC)
- ▶ Conseil de la culture des régions de Québec et Chaudière-Appalaches

Partenaires

Publics

- ▶ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- ▶ Ministère de la Culture et des Communications
- ▶ Ville de Québec (Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, Bureau des grands événements et du développement touristique, Arrondissement La Cité-Limoilou)
- ▶ Patrimoine canadien (pour le projet Jours de Cirque)
- ▶ Service de Coopération et d'Action culturelle du Consulat de France à Québec
- ▶ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur/Cégep Limoilou

Privés

Grandes fondations

- ▶ Fondation Dufresne-Gauthier (don dédié au projet Cirque après l'école)
- ▶ Fondation Bon Départ de Canadian Tire (don de matériel)

Partenaires communautaires

- ▶ Initiative 1,2,3 Go! Limoilou
- ▶ Accès-Loisirs
- ▶ Fondation des Centres jeunesse de Québec

Rapport du directeur général

Au cours de l'année 2018, l'ÉCQ a complété les changements amorcés en 2017, et ce, dans l'ensemble de ses secteurs d'activités.

Elle a à nouveau misé sur son dynamisme, sur la mixité de ses clientèles et sur la diversité de ses interventions pour jouer un rôle de premier plan dans le développement de la discipline au sein de la grande région de Québec.

Mise en vigueur de la nouvelle politique salariale

Au point de vue administratif, l'année 2018 a été marquée par la mise en vigueur de la nouvelle politique salariale élaborée au cours de l'année 2017. Cette nouvelle grille vise à assurer une meilleure équité entre les différents emplois présents à l'ÉCQ. Bien qu'elle n'ait été appliquée que de façon partielle dans sa première année d'application, la nouvelle grille salariale a entraîné une augmentation de 11,2% de la masse salariale des employés de l'ÉCQ. Ce poste budgétaire compte pour 68,4% du budget d'exploitation de l'organisme.

Malgré ces efforts de rattrapage, l'ÉCQ continue de faire face à un problème criant de recrutement de personnel.

Projet d'acquisition du presbytère Saint-Esprit

L'ÉCQ a fait un premier pas vers une solution au manque d'espace¹. La direction générale a en effet déposé une offre d'achat pour l'ancien presbytère Saint-Esprit, voisin immédiat de l'École. L'offre a été acceptée en décembre dernier. Une demande de soutien financier a été déposée au ministère de la Culture et des Communications pour cet achat. L'ÉCQ espère faire l'acquisition du bâtiment dans les meilleurs délais.

Des sources de financement diversifiées

Des revenus autonomes importants

L'apport des revenus autonomes représente 48 % des revenus totaux de l'École de cirque de Québec, soit 1 839 111 \$.

Inscriptions	1 625 261 \$
Revenus de productions	164 147 \$
Revenus divers ²	49 703 \$

Publics

50 % du financement total de l'ÉCQ provient du secteur public, incluant les apports reportés pour les immobilisations³.

Privés

Le financement privé représente 1,3% du financement total de l'ÉCQ.

Un achalandage important

3 082 personnes se sont inscrites aux divers programmes de l'ÉCQ (dont 96 en formation professionnelle) et 21 996 aux activités d'initiation du secteur récréatif. Si on ajoute les 20 372 participants (professionnels et spectateurs) aux différentes productions publiques de l'ÉCQ, le grand nombre de personnes ayant bénéficié de la présence de l'ÉCQ à Québec met en relief l'importance de son rôle dans la communauté et dans le développement de la discipline.

L'École de cirque de Québec permet aux jeunes du secteur récréatif de s'épanouir, aux étudiants en formation de se développer et aux professionnels de s'exprimer.

1 Voir l'étude menée en 2015 par la firme Pôles Magnétiques.

2 Location des lieux, produits dérivés...

3 En 2018, le soutien public au fonctionnement a été de 43% si on exclut les apports reportés pour les immobilisations.

Une formation professionnelle de calibre international⁴

Statistiques de fréquentation du secteur de la formation professionnelle

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Cirque-études - CES	12	22	21
Préparation à la formation supérieure (postsecondaire)	19	15	12
Diplôme d'études collégiales - DEC	43	44	46
Diplôme d'études supérieures - DEE	20	14	17
Stages été	43	31	40
Total	137	126	136

Plus de 73 % des candidats pour la rentrée d'automne 2018 venaient de l'international :

France (39), États-Unis (23), Mexique (7), Suisse (8), Nouvelle-Zélande (3), Brésil (3), Allemagne (3), Australie (2), Royaume-Uni (2), Irlande (1), Chili (1), Argentine (1), République de la Corée du Sud (1), Danemark (1) et Espagne (1). Trente-cinq venaient du Canada.

En tout, 131 personnes en provenance de plus de 16 pays ont passé une audition pour l'année 2018-2019, dont 80 pour le DEC et 51 pour le DEE.

96 étudiants ont fréquenté les divers programmes de l'ÉCQ pour l'année scolaire 2018-2019, auxquels s'ajoutent 42 stagiaires.

64%

DES ÉTUDIANTS POST-SECONDAIRE VIENNENT DE L'EXTÉRIEUR DU CANADA

⁴ Voir la description des programmes en annexe.

À l'automne 2018, 61,4 % des étudiants de niveau post-secondaire venaient de l'extérieur du Canada.

- ▶ France **31**
- ▶ États-Unis **6**
- ▶ Argentine **2**
- ▶ Chili, Suisse, Mexique, Colombie **1**

En continuité avec l'action entreprise l'année précédente, des professeurs de l'ÉCQ sont allés aux Iles de la Madeleine à deux reprises afin de **soutenir le développement de l'École préparatoire de cirque des îles**, située à L'Étang-du-Nord.

Promotion 2018

L'École de cirque de Québec forme chaque année de nombreux artistes professionnels qui travaillent dans des cirques québécois, canadiens, américains et européens, et qui sont invités régulièrement dans les plus grands festivals à travers le monde.

Les 12 finissants pour l'année scolaire 2017-2018 provenaient du Québec (9), de France (2) et de Suisse (1). Le taux de diplomation a été de 100 %.



Rangée du haut, de gauche à droite: Philibert Dallaire, Adrien Malette-Chénier, Alexandre Demers, Joël Ramseier, Martin Regouffre, Coralie Roberge

Rangée en bas, de gauche à droite: Julia Perron, Charlotte Cayer, Agathe Bisserier, Corinne Trottier-Daigle, Charlotte Gagnon, Ian Labelle

Rayonnement hors Québec

L'ÉCQ établit de plus en plus de collaborations à l'international. Déjà, en 2017, elle avait accueilli des étudiants issus d'écoles de 10 pays différents pour un projet de création. Elle avait aussi été l'hôte de la première rencontre du conseil d'administration de la FEDEC à être tenue en dehors de l'Europe.

En 2018, en collaboration avec le **Lido -Centre des arts du cirque de Toulouse-**, l'ÉCQ a organisé un stage de création auquel ont participé trois étudiants du Lido et trois étudiants de l'ÉCQ. Encadrés par un professeur de chacune des écoles, ils ont créé un court spectacle qui a été présenté dans le cadre de **l'Européenne du cirque** à Toulouse et de même qu'à **Circa**, un des principaux festivals de cirque contemporain en France. Soutenu par le Service de Coopération et d'Action culturelle du Consulat de France à Québec, ce projet a permis aux participants de découvrir l'école partenaire, chaque groupe d'étudiants séjournant huit jours dans l'école de l'autre partie.

Cette année, les **camps d'été** de l'ÉCQ destinés à des artistes désirant se perfectionner ont connu un succès inespéré, attirant 68% de participants venant de l'extérieur du Canada.

Dans le même esprit, l'ÉCQ a accueilli des étudiants de **l'École supérieure de cirque d'Australie** (The National Institute of Circus Arts - NICA) et de **l'École nationale de cirque de Châtellerauld** (école préparatoire française).

En mai 2018, quatre étudiants de 3^e année de la formation supérieure, accompagnés d'une coordonnatrice, ont été invités à participer au projet **Axé Cirque** à Cossonay, en Suisse. Le projet, échelonné sur une semaine, regroupait trois écoles représentant chaque niveau de formation en arts du cirque : loisir, préparatoire, formation professionnelle, ainsi qu'une compagnie de cirque professionnelle. Chaque école, issue d'un pays différent, a pu ainsi faire découvrir sa réalité aux autres participants et bénéficier de ces échanges à l'international.

Obtention d'un premier soutien financier du MCC à titre d'école supérieure de formation en art

Bien que l'ÉCQ soit reconnue en tant qu'école supérieure de formation en art depuis 6 ans déjà, c'est la première fois en 2018 qu'elle était soutenue financièrement à ce titre par le ministère de la Culture et des Communications. Cette contribution avait été précédée par un soutien ponctuel du MCC en 2017.

Bien que l'ÉCQ soit **la seule école publique en arts du cirque au Québec**, ce soutien est grandement inférieur à celui reçu par l'École nationale de cirque de Montréal, qui est un collège privé.

Nouveau programme

En 2017, le secteur de la formation a procédé à une évaluation de programme afin de s'adapter aux nouveaux besoins de la profession. Les modifications proposées ont été approuvées par la commission pédagogique du cégep Limoilou au printemps. Le programme modifié a donc pu être offert aux étudiants de première année en 2018.

Soutien aux artistes professionnels

Les artistes professionnels en exercice sont de plus en plus nombreux à compter sur l'ÉCQ pour avoir accès à un lieu de travail leur permettant de maintenir leurs acquis ou de créer de nouvelles propositions artistiques. Bien que cela fasse partie du mandat de l'ÉCQ, le manque d'espace rend difficile l'offre de créneaux disponibles pour répondre à la demande. Le projet d'acquisition de l'ancien presbytère Saint-Esprit mentionnée plus haut viendrait corriger en partie cette situation.

L'ÉCQ offre actuellement aux artistes professionnels la possibilité de venir s'entraîner dans ses locaux 44 semaines par année, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 18 h à 21 h.

En 2018, une cinquantaine d'artistes professionnels se sont entraînés régulièrement ou ponctuellement à l'ÉCQ.

Activités de soutien à l'insertion professionnelle des finissants

En 2018, le festival **Jours de Cirque** a permis à la compagnie **Machine de Cirque** de présenter devant public les premières représentations de sa nouvelle création: «Truckstop». Par la suite, ce spectacle, qui regroupe des artistes issus de l'ÉCQ, a été présenté 35 fois à travers le Canada, d'Halifax à Vancouver.

Dans le même esprit, **Jours de Cirque** accueillera en 2019 les premières présentations de «Camping», le nouveau spectacle de **À Tempo**, compagnie de Québec, qui sera par la suite offert en tournée au Canada. Encore une fois, la distribution de ce spectacle sera composé majoritairement d'anciens étudiants de l'ÉCQ.

La production du **Cabaret de Noël** a à nouveau permis d'offrir à une dizaine d'artistes de Québec, la plupart d'anciens étudiants de l'ÉCQ, de participer à un événement haut de gamme.

De plus, l'ÉCQ accueille chaque année l'événement **TurboFest**, l'un des festivals de jonglerie les plus renommés en Amérique du Nord. Ce festival a été fondé par des étudiants de l'ÉCQ et contribue à l'essor de la discipline dans la région.

En soutien au développement du cirque à Québec, l'ÉCQ est aussi gestionnaire de la mesure **Première Ovation Cirque**, programme offert dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec. Ce programme permet à de jeunes artistes d'obtenir un soutien financier afin de faciliter le démarrage de leur carrière.

En 2018, l'ÉCQ a accueilli deux **ateliers de formation continue de l'organisme En piste, Regroupement national des arts du cirque**: gréage et accrochage, et mât chinois.

Par ces interventions, l'ÉCQ s'inscrit activement dans l'écologie de la discipline tout en facilitant l'insertion de ses anciens étudiants au marché du travail.

Un secteur récréatif dynamique⁵

Statistiques de fréquentation

	2016	2017	2018
Inscriptions au programme de loisirs (hiver, printemps, automne)	3 172	2 901	2 986
Camps d'été internes	332	355	406
Allons au cirque	22 043	23 163	21 996
Total	25 547	26 419	25 388

Stabilisation de la clientèle et rayonnement

Cette année, grâce à une évaluation rigoureuse des services offerts à la population de même qu'à une promotion constante de l'activité, la fréquentation du secteur récréatif s'est stabilisée. Rappelons qu'en 2017 le secteur récréatif avait réussi à freiner la baisse de fréquentation aux activités de son programme régulier, baisse remarquée dans l'ensemble des organismes récréatifs de la région depuis quelques années.

Devant l'incertitude présente dans le réseau éducatif quant aux activités admissibles ou non au soutien financier des écoles, les activités d'initiation ont toutefois connu une baisse de fréquentation significative (-5%), due principalement à la réduction du nombre de groupes scolaires ayant visité l'ÉCQ (-15%).

**Accueil
en résidence**
DE MACHINE DE CIRQUE POUR
LA PREMIÈRE DE TRUCKSTOP

5 Présentation complète des activités récréatives en annexe

L'École de cirque de Québec, porteuse des droits de l'enfant

Fière porteuse des droits de l'enfant, l'ÉCQ a contribué à nouveau aux célébrations de la journée les soulignant. Elle a aussi participé au reportage sur le cirque social présenté à la chaîne **amitv** dans le cadre de l'émission *Ça me regarde*.

Le programme régulier

En 2018, 2 986 personnes se sont inscrites à son programme régulier d'activités récréatives, dont 1 336 enfants, 227 adolescents et 589 adultes, sans oublier les activités familiales.

Les activités d'initiation (Allons au cirque, fêtes d'enfants, dépouillement d'arbres de Noël) ont rejoint 21 996 participants durant cette même période.

Le programme régulier est réparti sur 32 semaines. À chacune des trois sessions du programme régulier, le secteur récréatif a offert 115 cours, soit 345 cours par année pour un total de 6 300 heures. Les cours offerts s'adressent aux enfants (72% de la clientèle), aux adolescents (12%) et aux adultes (16%). Les disciplines enseignées sont l'acrobatie au sol, le monocycle, le fil de fer, les aériens, le trapèze volant, la jonglerie, le trampoline, etc. Pendant la période estivale, des camps de jour étaient offerts pour les 6 à 12 ans ainsi que des camps de trapèze volant et de trampoline pour les adolescents.

Camps d'été

La participation aux camps d'été du secteur récréatif est en hausse constante. En 2018, elle est passée de 355 à 406, soit une hausse de 14%. L'ÉCQ collabore aussi avec d'autres camps d'été pour recevoir des enfants désireux de s'initier au cirque.

Ateliers « Allons au cirque »

En 2018, 21 996 jeunes ont participé aux ateliers « Allons au cirque », sans doute l'activité du secteur récréatif qui attire le plus de jeunes.

Programme d'intervention auprès des jeunes en difficulté

Depuis sa création, l'École de cirque utilise les forces de sa communauté pour intégrer des jeunes qui, pour différentes raisons, n'ont pas accès aux arts et à la culture (pauvreté, isolement, faible niveau de scolarité, chômage, problèmes de santé mentale, situation de handicap ou difficulté d'intégration à la suite d'une immigration). Elle contribue ainsi de façon importante au volet communautaire inscrit dans sa mission.

Projet porté par l'École de cirque

► Intégration aux cours réguliers

Plus de 30 enfants ayant des besoins particuliers ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

En collaboration avec le milieu

► Retards de développement

Partenaire: Fondation du Centre Jeunesse de Québec

En 2018, vingt-cinq (25) enfants de 2 à 5 ans ont participé à des ateliers de stimulation, de découverte et d'exploration.

► Autisme et maladie mentale

Partenaire: École Quatre-Saisons

Une vingtaine de jeunes autistes ont participé aux ateliers de cirque en 2018.

► Aide aux devoirs

Partenaires: La Fondation Dufresne-Gauthier, écoles primaires La Grande Hermine et Saint-Fidèle

En 2018, 24 jeunes ayant des problèmes d'apprentissage et de comportement ont pu avoir accès à un programme conjuguant aide au devoir et pratique du cirque.

► Accessibilité

Partenaire: Accès Loisir Ville de Québec

L'ÉCQ a accueilli quarante-huit jeunes issus de familles défavorisées qui ont pu participer sans frais aux cours réguliers.

25 388
PERSONNES TOUCHÉES

35
JOURNÉES
D'ATELIERS
DANS LES
PARCS

Communauté
UNE ÉCOLE IMPLIQUÉE
DANS SON MILIEU

Des activités bien ancrées dans leur milieu

Le secteur récréatif de l'ÉCQ a rayonné plus que jamais sur l'ensemble du territoire. Pour une première fois, il a offert au cours de l'été 2018 35 journées d'ateliers de cirque dans les parcs des six arrondissements de la ville de Québec.

En plus du programme d'intervention auprès des jeunes en difficulté, l'ÉCQ a participé à plusieurs fêtes de quartier à l'été 2018 avec des ateliers de cirque grand public.

L'ÉCQ offre aussi des activités faisant office de cours d'éducation physique aux enfants qui font l'école à la maison.

La journée porte ouverte aux gens du quartier pour l'Halloween a attiré plus de 300 personnes.



Activités de production-diffusion

Festival « Jours de cirque »

Du 22 mai au 10 juin 2018, l'ÉCQ a tenu la 15^e édition du festival **Jours de Cirque** au même moment que **Limoilou en musique** et **Le grand bazar des ruelles**. Cette synergie a permis de rassembler plus de 18 615 spectateurs lors des 97 activités offertes, dont 12 heures d'ateliers.

Pour faciliter la communication et la compréhension de l'événement, JOURS DE CIRQUE s'appelle dorénavant FESTIVAL JOURS DE CIRQUE et regroupe toute une série d'activités de différents ordres. Le point culminant a lieu lors de la dernière fin de semaine et s'appelle maintenant WEEK-END TOUT EN CIRQUE. Le WEEK-END TOUT EN CIRQUE a connu en 2018 un record d'achalandage avec près de 8 900 participants.

Fidèle à la dimension humaine de l'événement et à la valorisation de la proximité entre le public et les artistes, le festival incite le public à participer activement aux différents ateliers proposés.

Comme c'est le cas depuis 2015, des animations itinérantes, appelées Zoom Cirque, ont été présentées dans différents lieux de la Ville de Québec dans l'optique d'aller à la rencontre du public. **La nouvelle Place de Canotiers s'est ajoutée aux lieux déjà visités. Huit écoles primaires et secondaires de l'arrondissement La Cité-Limoilou ont également reçu la visite de Zoom Cirque, soit deux établissements de plus que l'année dernière.**

Cette activité permet aux artistes en devenir d'aller vers de nouveaux publics, d'entrer en relation avec les gens et de se structurer comme artistes dans une démarche de promotion, de développement de public et de médiation culturelle.

97
ACTIVITÉS AU TOTAL

Les participants du **secteur récréatif** ont occupé la scène de Jours de cirque installée dans l'ancienne église Saint-Esprit pour 7 représentations inoubliables du spectacle ALTITUDE. **950 personnes se sont succédé sur la scène en trois jours.**



33 étudiants de la formation professionnelle se sont partagé le plateau de « Je ne te vois plus. » La mise en scène a été assurée par Olivier Lépine, en collaboration avec le chorégraphe Alan Lake. Ces spectacles font partie intégrante de leur formation.



Pour souligner le 15^e anniversaire de Jours de cirque, trois représentations de l'ambitieux projet de la compagnie de Québec **Machine de Cirque**, TRUCK-STOP - LA GRANDE TRAVERSÉE, ont été présentées en avant-première mondiale.

Les ateliers de motricité pour les enfants en bas âges offerts par Initiative 1,2,3 Go! Limoilou ainsi que la présentation de spectacles pour les jeunes enfants ont eu un pouvoir d'attraction important.

L'événement a bénéficié du soutien de nombreux partenaires et organismes:

- ▶ Initiative 1,2,3 Go! Limoilou qui a offert pour une huitième année les ateliers de motricité pour les tout petits;
- ▶ TVA, Cossette Communication & Citoyen optimum, Journal de Québec et MonLimoilou.com: partenaires médias et soutien aux communications;
- ▶ Solotech et la Ville de Québec: soutien à la réalisation technique
- ▶ Limoilou en Vrac, pour la collaboration entre les trois autres événements du Week-end
- ▶ Le Groupe Restos Plaisirs: commanditaire
- ▶ Sans oublier les nombreux bénévoles

Festival jours de cirque 2018 en quelques chiffres:

- ▶ 18 615 spectateurs
 - 3 719 entrées payantes
 - 14 896 spectateurs aux activités gratuites
- ▶ Un budget de 292 557\$
- ▶ 97 activités au total
- ▶ 12 représentations
- ▶ 46 animations urbaines
- ▶ 39 animations et spectacles extérieurs
- ▶ 12 heures d'ateliers
- ▶ 950 participants des loisirs sur scène
- ▶ 57 étudiants de la formation supérieure en scène lors des diverses présentations du secteur de la formation
- ▶ 132 bénévoles
- ▶ 1 289 heures de bénévolat

18 615
SPECTATEURS



Cabaret de Noël

Le Cabaret de Noël a attiré plus de **1 377 personnes**, avec un **taux d'occupation enviable de 96,63%**. **Les entreprises de la région représentent plus de 87% de l'assistance**, ce qui permet de développer des liens avec la communauté d'affaires tout en faisant connaître l'ÉCQ à un grand éventail de clientèles.

12 artistes professionnels, 4 concepteurs et une vingtaine de techniciens ont participé à la production de ce spectacle.



**LE CABARET DE NOËL,
UNE VITRINE
EXCEPTIONNELLE
DANS LA COMMUNAUTÉ
D'AFFAIRES**

Collecte de fonds

Bal masqué

Depuis 2017, l'ÉCQ organise un bal masqué visant à financer les projets spéciaux de l'École de cirque. On y retrouve un encaissement silencieux, des prestations de cirque et une soirée dansante avec DJ.

En 2018, plus de 400 personnes y ont participé, soit une hausse de 25%.

L'événement a récolté 21 000 \$.



Yves Neveu, directeur général de l'ÉCQ, Samuel Proulx-Lemire, président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Limoilou, André Drolet, député de Jean-Lesage, Robert Desrosiers, directeur de la Caisse d'économie de Limoilou



**UNE HAUSSE
D'ACHALANDAGE DE
25%
POUR LE BAL MASQUÉ**





Bilan financier au 31 décembre 2018

Pour l'année 2018, les états financiers de l'organisme présentent un excédent de 146 940 \$, les produits totalisant 3 926 613 \$ (4 045 654 \$ en 2017) et les charges 3 779 663 \$ (3 790 907 \$ en 2017).

Une fois soustraits les produits engendrés en 2017 par la présentation de *Mâts et Cordages*, opération exceptionnelle et non récurrente, les revenus engendrés en 2018 présentent une augmentation de 348 959 \$. Cette hausse est principalement due à l'augmentation de la subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (+200 573 \$) et des revenus d'inscription aux différentes activités de l'ÉCQ (+149 631 \$).

Une fois les dépenses engendrées en 2017 par l'opération *Mâts et Cordages* soustraites, les charges de 2018 présentent une augmentation de 322 845 \$. Cette hausse se manifeste principalement au poste salaires (+209 047 \$), à la suite de la mise en place partielle de la nouvelle grille salariale.

Malgré le surplus enregistré en 2018, la situation financière de l'ÉCQ demeure l'objet d'une préoccupation continue. L'augmentation des charges prévue en 2019, alors que la nouvelle grille salariale sera pleinement en vigueur pour une première fois, mettra toutefois une pression très forte sur l'équilibre budgétaire de l'organisme, sans toutefois garantir dans les conditions actuelles du marché un pouvoir d'attraction suffisant pour attirer et retenir le personnel nécessaire à ses activités.

Amélioration
DES CONDITIONS SALARIALES

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

École de cirque de Québec

États financiers
Au 31 décembre 2018

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
l'École de cirque de Québec,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**ÉCOLE DE CIRQUE DE QUÉBEC** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 1er mai 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119066

École de cirque de Québec

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

PRODUITS

Subvention de la Ville de Québec	251 000 \$	232 346 \$
Subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	1 230 414	1 029 841
Subvention du ministère de la Culture et des Communications	237 257	183 593
Autres subventions d'intérêts	89 555	118 683
Autres subventions d'opérations	65 515	59 037
Activités de production	252 017	791 442
Commandites et dons	53 191	40 338
Inscriptions	894 510	773 542
Location	18 117	21 717
Projets spéciaux	35 943	20 586
Services	517 353	488 690
Vente de matériel	12 067	14 451
Autres	20 722	22 436
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	248 952	248 952
	3 926 613	4 045 654

CHARGES

Salaires, charges sociales et services de formation	957 305	841 728
Frais de fonctionnement (annexe)	2 680 756	2 803 177
Intérêts sur la dette à long terme	141 612	146 002
	3 779 673	3 790 907

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

146 940 \$ 254 747 \$

École de cirque de Québec

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

	Investi en immobili- sations corporelles	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	47 203 \$	252 070 \$	22 303 \$	321 576 \$	66 829 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(113 245)	-	260 185	146 940	254 747
Investi en immobilisations corporelles	135 818	-	(135 818)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	69 776 \$	252 070 \$	146 670 \$	468 516 \$	321 576 \$

École de cirque de Québec

BILAN

Au 31 décembre

2018

2017

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 073 593 \$	1 125 517 \$
Dépôt à terme, 1,3 %	100 000	100 000
Créances (note 3)	129 719	81 897
Subventions à recevoir (note 4)	290 363	278 189
Stocks	22 810	16 756
Frais payés d'avance	30 984	41 447
	1 647 469	1 643 806
SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 4)	1 602 189	1 889 942
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	4 791 459	5 079 990
	8 041 117 \$	8 613 738 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	306 505 \$	404 798 \$
Subventions reportées (note 8)	52 777	77 778
Produits reportés	499 685	444 095
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	427 548	404 808
	1 286 515	1 331 479
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	4 116 377	4 365 329
DETTE À LONG TERME (note 10)	2 169 709	2 595 354
	7 572 601	8 292 162

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	69 776	47 203
Affecté	252 070	252 070
Non affecté	146 670	22 303
	468 516	321 576
	8 041 117 \$	8 613 738 \$

Approuvé :

_____, administrateur

École de cirque de Québec

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	146 940 \$	254 747 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	362 197	349 467
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(248 952)	(248 952)
Intérêts effectifs sur un effet à payer	10 592	8 703
	<u>270 777</u>	<u>363 965</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<u>(111 117)</u>	<u>119 076</u>
	<u>159 660</u>	<u>483 041</u>

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(73 666)	(65 475)
---	----------	----------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme	(413 497)	(355 868)
Encaissement de subventions à recevoir	275 579	261 692
	<u>(137 918)</u>	<u>(94 176)</u>

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	(51 924)	323 390
ENCAISSE, début de l'exercice	<u>1 125 517</u>	<u>802 127</u>
ENCAISSE, fin de l'exercice	<u>1 073 593 \$</u>	<u>1 125 517 \$</u>

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but d'organiser, pour les jeunes et les adultes, des activités, des compétitions et des spectacles ainsi que d'offrir des cours et des ateliers se rapportant aux arts du cirque. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits de subventions et de commandites et dons sont comptabilisés au cours de l'exercice pour lequel les sommes sont allouées.

Les produits d'activités de production, d'inscriptions, de location, de projets spéciaux, de services et de vente de matériel sont comptabilisés lorsque les services sont rendus ou que les biens ont été livrés aux clients et que les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Bâtisses	20 et 40 ans
Équipement	5 ans
Équipement informatique	5 ans
Matériel roulant	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

École de cirque de Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2018

3. CRÉANCES

	2018	2017
Comptes clients	110 797 \$	95 687 \$
Provision pour créances douteuses	7 018	15 377
	103 779	80 310
Avances à des étudiants, sans intérêts	4 703	1 587
Avance à la Fondation de l'école de cirque de Québec, sans intérêts	21 237	-
	129 719 \$	81 897 \$

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2018	2017
Subvention à recevoir, 4,24 %, encaissable par versements semestriels de 45 298 \$ incluant capital et intérêts, échéant en mars 2019	1 019 862 \$	1 065 790 \$
Subventions à recevoir, 5,17 % à 6,73 %, encaissables par versements annuels variant entre 90 367 \$ et 128 147 \$, échéant entre avril et octobre 2021	582 459	754 747
Subvention à recevoir, 4,45 %, encaissable par versements semestriels de 35 949 \$ incluant capital et intérêts, échéant en février 2023	290 231	347 594
	1 892 552	2 168 131
Portion échéant au cours du prochain exercice	290 363	278 189
	1 602 189 \$	1 889 942 \$

École de cirque de Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2018

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018		2017	
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	20 000 \$	- \$	20 000 \$	20 000 \$
Bâtisses	7 935 948	3 374 909	4 561 039	4 834 110
Équipement	482 622	335 188	147 434	191 233
Équipement informatique	68 190	57 105	11 085	12 799
Matériel roulant	52 991	11 961	41 030	9 085
Mobilier de bureau	96 203	85 332	10 871	12 763
	8 655 954 \$	3 864 495 \$	4 791 459 \$	5 079 990 \$

6. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 4,25 %, garantie par les créances et les stocks et renouvelable annuellement.

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2018	2017
Comptes fournisseurs	90 350 \$	111 557 \$
Salaires et vacances courus	143 872	186 233
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	26 026	14 388
Taxes à la consommation	11 196	9 031
Fondation de l'école de cirque de Québec	-	49 474
Sommes à remettre en vertu de la mesure Première Ovation	35 061	34 115
	306 505 \$	404 798 \$

École de cirque de Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2018

8. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique ainsi qu'à un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
SOLDE , début de l'exercice	77 778 \$	16 500 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(1 873 741)	(1 623 499)
Montants reçus au cours de l'exercice	1 848 740	1 684 777
SOLDE , fin de l'exercice	52 777 \$	77 778 \$

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
SOLDE , début de l'exercice	4 365 329 \$	4 614 281 \$
Montants amortis dans les résultats	(248 952)	(248 952)
SOLDE , fin de l'exercice	4 116 377 \$	4 365 329 \$

École de cirque de Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2018

10. DETTE À LONG TERME

	2018	2017
Emprunt, garanti par une subvention à recevoir et une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, remboursable par versements semestriels de 45 298 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,24 %, dont le terme vient à échéance en mars 2020, comportant une période d'amortissement jusqu'en octobre 2030	1 019 862 \$	1 065 790 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, remboursable par versements hebdomadaires de 1 755 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,17 %, dont le terme vient à échéance en février 2020, comportant une période d'amortissement jusqu'en février 2027	605 299	667 458
Emprunt, garanti par une subvention à recevoir et une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens, remboursable par versements annuels de 128 417 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,17 %, échéant en octobre 2021	343 799	446 453
Emprunt, garanti par une subvention à recevoir et une hypothèque mobilière sur une bâtisse, remboursable par versements semestriels de 35 949 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,45 %, dont le terme vient à échéance en février 2023	290 237	347 594
Emprunt, garanti par une subvention à recevoir et une hypothèque mobilière sur une bâtisse, remboursable par versements annuels de 90 367 \$ incluant capital et intérêts au taux de 6,73 %, échéant en avril 2021	238 661	308 294
Effet à payer de 258 309 \$, sans intérêts, sans garantie, remboursable par versements trimestriels de 7 000 \$ ainsi qu'un montant supplémentaire correspondant à 25 % de 75 % de l'excédent des produits sur les charges de l'exercice précédent au taux d'actualisation de 4,771 %, échéant en janvier 2025	99 399	164 573
	2 597 257	3 000 162
Portion échéant au cours du prochain exercice	427 548	404 808
	2 169 709 \$	2 595 354 \$

10. DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants en supposant que les emprunts à être refinancés soient renouvelés aux mêmes conditions quant aux remboursements des capitaux :

2019 -	427 548 \$
2020 -	400 089 \$
2021 -	408 071 \$
2022 -	194 123 \$
2023 -	169 292 \$

11. AFFECTATIONS INTERNES

L'actif net est affecté à des fins de rénovations majeures et de charges imprévisibles. L'Organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances et des subventions à recevoir.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.

Risque lié au taux d'intérêt

L'Organisme assume une facilité de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque d'intérêts en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

École de cirque de Québec

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Salaires et charges sociales	1 573 677 \$	1 540 867 \$
Achat de matériel	20 743	18 579
Assurances	25 785	24 047
Combustible et électricité	75 359	74 000
Créances douteuses (recouvrées)	(11 282)	2 495
Entretien et réparations d'une bâtisse	51 886	28 945
Entretien et réparations de l'équipement	31 359	28 659
Fourniture de bureau et papeterie	33 941	32 939
Frais bancaires	43 692	35 246
Frais de production	241 034	467 010
Frais de représentation	60 473	48 149
Honoraires des artistes et des entraîneurs	7 794	26 011
Loyer	9 153	-
Publicité et promotion	26 046	27 453
Services professionnels	85 597	60 380
Taxes et permis	5 921	4 203
Taxes foncières	22 275	22 275
Télécommunications	15 106	12 452
Amortissement des immobilisations corporelles	362 197	349 467
	2 680 756 \$	2 803 177 \$

ANNEXE 1

Programmes offerts en formation professionnelle

L'ÉCQ œuvre en formation depuis plus de 20 ans et offre un programme de formation supérieure public en arts du cirque reconnu par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur depuis 6 ans, en partenariat avec le Cégep Limoilou.

Ce programme de formation supérieure est d'une durée de trois ans à raison de 36 semaines par année pour un total de 3 645 heures de cours.

Elle est reconnue par le ministère de la Culture et des Communications et par Immigration Canada comme un établissement d'enseignement post secondaire désigné, ce qui permet à un étudiant étranger d'être admissible à un permis d'études et à un permis de travail.

Programmes offerts

Les activités annuelles reliées à la formation professionnelle sont réparties sur 37 semaines et incluent les périodes de répétitions et de présentation du spectacle annuel. Voici les différents programmes offerts par le secteur de la formation professionnelle :

Préparatoire :

Cirque-études secondaires - CES

Le programme cirque-études est offert de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire et mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Pour réaliser ce programme, l'ÉCQ a conclu des ententes de partenariat avec les écoles Cardinal-Roy et de la Seigneurie.

Postsecondaire

Certains candidats non sélectionnés pour la formation supérieure ont la possibilité de suivre une formation préparatoire en vue de réussir le concours d'entrée l'année suivante. Ce programme permet d'assurer un niveau élevé chez les étudiants désirent s'inscrire au DEC.

Supérieur :

Diplôme d'études collégiales - DEC

Le programme Arts du cirque est d'une durée de trois ans et est offert en collaboration avec le Cégep Limoilou.

Les études préparent à la pratique professionnelle et mènent à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec. Cette formation est gratuite pour les résidents du Québec ainsi que pour les étudiants de nationalité française.

Diplôme d'études d'établissement - DEE

Pour tous les autres étudiants, l'ÉCQ propose un programme de formation professionnelle en arts du cirque d'une durée de trois ans menant à l'obtention d'un diplôme d'études d'établissement (DEE).

Ce programme (sauf les cours de formation générale) est offert aux étudiants étrangers et leur permet d'obtenir un diplôme d'établissement (DEE). Ce programme n'étant pas soutenu par le MESS, son financement est assuré strictement par les frais d'inscription des étudiants étrangers.

Camps d'été

Pour les étudiants ayant éprouvé certaines difficultés en cours d'année scolaire, il est possible de s'inscrire à un camp d'été d'une durée de 3 semaines. Ce camp a pour objectif de consolider les acquis de l'année qui vient de se terminer. Des camps de perfectionnement visant particulièrement une clientèle internationale sont aussi disponibles pour ceux qui désirent profiter de l'approche pédagogique mise en place à l'ÉCQ.

ANNEXE 2

Secteur récréatif

Ateliers « Allons au cirque »

L'atelier « Allons au cirque » offre la possibilité à tous de s'initier aux arts du cirque, et ce, dans un environnement professionnel et sécuritaire. En compagnie d'entraîneurs qualifiés et passionnés, les participants ont l'opportunité d'expérimenter les appareils utilisés par les professionnels de cet art et de découvrir plusieurs disciplines de cirque, dont le trampoline, l'équilibrisme, la jonglerie, les acrobaties au sol, le monocycle, les aériens (trapèze fixe, tissu, cerceau, etc.), le fil de fer, et bien d'autres.

Les participants profitent aussi d'une visite guidée de l'école et assistent à une démonstration offerte par les entraîneurs qui les accompagnent tout au long de l'initiation.

Projet porté par l'École de cirque

Intégration aux cours réguliers

Grâce à des dons personnels, l'École de cirque offre un service d'accompagnement pour des enfants ayant des troubles de comportement, trisomie, autisme, déficience physique ou mentale. Ce projet vise l'intégration sociale des enfants différents en leur permettant de participer aux cours réguliers de l'École de cirque. Ceux-ci bénéficient alors du support d'un entraîneur (ratio 1/1), ce qui permet au jeune de développer ses habiletés sociales et motrices dans un environnement respectueux de sa condition.

En collaboration avec le milieu

Retards de développement - partenaire: Fondation du Centre Jeunesse de Québec

Ce projet vise à offrir des activités de stimulation globale à une clientèle d'enfants âgés de 2 à 5 ans, suivis par le Centre jeunesse de Québec. Les ateliers de cirque ont pour objectifs spécifiques de diminuer les retards de développement en travaillant la psychomotricité, d'offrir du matériel et des lieux stimulants afin de favoriser le développement des enfants, et de favoriser l'implication des parents dans le programme de stimulation offert à leur enfant. Ces ateliers de 90 minutes sont donnés durant douze semaines à raison de deux fois par semaine (une session à l'automne et une à l'hiver).

Autisme et maladie mentale - partenaire: École Quatre-Saisons

L'école régionale des Quatre-Saisons a le mandat d'accueillir les élèves qui ont un trouble relevant de la psychopathologie (trouble du spectre de l'autisme et maladie mentale) et pour lesquels les classes régulières ou adaptées n'ont pu répondre à leurs besoins, et ce, malgré l'application de mesures adaptatives. Située dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou, l'école dessert des enfants en provenance des commissions scolaires des régions administratives de la Capitale-Nationale (03) et de la Chaudière-Appalaches (12).

Des ateliers de 90 minutes sont donnés durant toute l'année scolaire, deux fois par semaine, et visent le développement des habiletés sociales, des habiletés motrices et des habiletés personnelles.

Aide aux devoirs - partenaires: écoles primaires La Grande Hermine et Saint-Fidèle

Le projet, soutenu par la Fondation Dufresne-Gauthier, vise à permettre à 2 groupes de 10 enfants (filles et garçons) des deux écoles primaires du quartier de fréquenter l'École de cirque au rythme de deux fois par semaine durant 25 semaines. Chaque session est d'une durée de deux heures et est supervisée et animée par des intervenants qualifiés pour cette clientèle.

Ces enfants, issus de familles défavorisées ou présentant des problèmes d'apprentissage et de comportement, ont accès à un programme conjuguant l'aide aux devoirs et la pratique du cirque. Les objectifs sont d'encourager la persévérance et la réussite scolaires et de permettre leur épanouissement par des activités de cirque significatives, complémentaires et formatrices.

Accessibilité - partenaires: Accès-Loisir

Accès-Loisirs est un organisme qui permet à des enfants issus de familles défavorisées de participer à des activités de loisirs. L'École de cirque collabore avec Accès-Loisirs afin d'offrir la possibilité à une trentaine de jeunes par session de s'inscrire gratuitement aux cours réguliers.

ÉCOLE
DE CIRQUE
DE QUÉBEC

RAPPORT
ANNUEL

2018

Crédits

Équipe de rédaction: Yves Neveu,
Tim Roberts, Nancy Lessard,
Sonia Lessard

Consultante en communication
stratégique: Hélène Fortier Relationniste

Photos: Emmanuel Burriel et Jacques Gaines

Conception graphique: Graphissimo.ca

750, 2^e avenue, Québec (Québec) G1L 3B7
Téléphone: 418 525-0101 | Télécopieur: 418 525-9659
www.ecoledecirque.com

